

## BOURG-EN-LAVAUX

# Election pour la syndicature

**Deux décisions qui ont été prises durant ces élections communales m'interpellent.**

La première est celle du mouvement BEL Action (BEL pour Bourg-en-Lavaux) lequel, en apparence, n'est pas un mouvement politique, mais qui a fait le choix de s'associer avec la gauche pour le deuxième tour des municipales. Ceci me surprend d'emblée, car le bon sens de l'éthique voudrait dicter à ce que les mouvements dits d'entente communale devraient s'interdire à toute appartenance ou association politique. Il faut savoir au préalable que le socialiste Jean Christophe Schwaab, municipal sortant, avait été élu au premier tour. Cette décision de BEL Action a porté ses fruits, puisque l'électorat de gauche a porté ses votes sur les deux candidats BEL Action ainsi que le candidat vert, tous trois élus. Il fallait bien cela pour sauver le siège d'un des candidats BEL Action seulement 8<sup>e</sup> au premier tour. Cependant, j'ai le sentiment que le citoyen votant a été trompé par cette décision. Car, derrière une non-appartenance politique de BEL Action, s'est caché en réalité un mouvement finalement à gauche, car je suis convaincu que bon nombre d'électeurs qui n'ont pas d'appartenance politique votent volontiers pour les mouvements d'entente communale comme celui de BEL Action. Il y a là un manque de transparence, car finalement, BEL Action a fait preuve d'une BELLE hypocrisie.

La deuxième décision qui me surprend encore davantage est celle de J. C. Schwaab d'être candidat à la syndicature. Quoi de plus

normal me direz-vous lorsque vous obtenez la majorité absolue au premier tour? Cependant, cet ancien conseiller national ne me semble pas cohérent avec lui-même. Car, d'un côté, il a démissionné à Berne pour se vouer à des tâches de proche-aidant à l'égard d'un de ses enfants. Ceci lui a valu bien des éloges de tous les milieux démontrant par là un très beau geste de devoir familial. D'ailleurs, dans les listes électorales, il s'est affiché comme père au foyer, ce qui lui a valu, j'en suis certain, des votes de sympathie. Cependant, j'arrête ici mes compliments à l'égard du fils de notre ancien conseiller d'Etat, car je mets en doute ses disponibilités afin d'assumer pleinement une syndicature dans une commune de près de 6000 habitants. Syndic, à mon avis, est un engagement supérieur à celui d'un conseiller national, les présences et les disponibilités sont permanentes dans une commune et j'ai bien peur que J. C. Schwaab, emporté par son succès du premier tour, ne mesure pas tous les nouveaux engagements qu'il devra assumer en cas d'élection. Là encore, comme pour la décision de BEL Action citée plus haut, on se doit d'être cohérent et ne pas tromper son électorat à moins que couve en ce père au foyer des ambitions de bête politique prête à utiliser le tremplin d'une syndicature afin de viser plus haut à l'Etat sur les traces de son papa? Allons-nous assister bientôt à Lavaux à une interprétation de la BEL et la bête animée et coloriée par les roses-verts?

Pierre Henchoz, Riex